

**RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE  
DU PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE/IEJ 2014-2020  
« EURE ET SEINE-MARITIME » EN 2018  
RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS**

Chaque année, la Région Normandie remet à la Commission européenne un rapport relatif à la mise en œuvre du programme opérationnel depuis son démarrage. Cette année, ce rapport a permis de :

- présenter une première évaluation de l'efficacité et de l'impact du programme à court et moyen terme sur la base des réalisations et résultats des interventions des fonds européens non seulement au cours de l'année écoulée (2018) mais aussi depuis le début de la période de programmation. Les réponses aux questions évaluatives ont été préparées par des cabinets d'évaluation externes.
- communiquer à la Commission européenne les résultats de l'atteinte des cibles intermédiaires du cadre de performance. Le cadre de performance est un outil de gestion pour mesurer la performance de la mise en œuvre des fonds européens à l'aide d'indicateurs. Pour chacune des 6 priorités ci-dessous, entre 2 et 3 indicateurs de suivi ont été définis avec des valeurs intermédiaires à atteindre fin 2018 et des valeurs cibles qui à atteindre fin 2023.

**Programme opérationnel FEDER-FSE/IEJ Eure et Seine-Maritime :  
6 objectifs prioritaires**

- 1 – RECHERCHE, INNOVATION ET ECONOMIE NUMERIQUE
- 2 – SOUTENIR LA TRANSITION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE
- 3 – VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL ET PRESERVER LE PATRIMOINE NATUREL
- 4 – SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'ESPACES URBAINS DURABLES
- 5 – FORMER POUR PERMETTRE L'INSERTION – INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES
- 6 – FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE POUR REpondre AUX ENJEUX ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

- Budget 2014-2020 : **293,7 millions d'euros**
- **16** dispositifs d'aide
- Plus de **148 millions d'euros** d'investissements sur le territoire depuis 2014
- Taux de programmation des projets : **50 %**
- Taux de paiement des bénéficiaires : **37,8 %**

Au 31 décembre 2018, 318 projets bénéficiaient directement de 148 millions d'euros d'aide européenne au titre du programme opérationnel FEDER-FSE/IEJ Eure et Seine-Maritime, soit 50% de l'enveloppe disponible.

## LE FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER)

---

101 millions d'euros de FEDER ont été attribués à 282 projets, dont 83 ont été programmés en 2018, sur des thématiques allant de la recherche et l'innovation au développement d'espaces urbains durables, en passant par la transition énergétique. Cela représente 44,7% de l'enveloppe des 226 M€ de FEDER du programme opérationnel. Parmi les projets sélectionnés en 2018, on peut citer :

### ➔ RECHERCHE, INNOVATION ET ECONOMIE NUMERIQUE

#### Normandie Participations

Ce dispositif régional a pour objectif le déploiement et la gestion d'un fonds de co-investissement visant à faciliter l'accès au financement aux bénéficiaires en coopération avec des co-investisseurs privés et à améliorer les conditions de financement des PME actives sur le marché ; ce projet a bénéficié d'un montant FEDER de 4,3 millions d'euros.

#### ACTIS

Il s'agit d'un projet collaboratif d'innovation dans le domaine de la domotique dont l'objectif est de concevoir de nouvelles générations d'antennes actives applicables à la 5G ; ce projet a bénéficié d'un soutien du FEDER de 314 000 euros.

### ➔ SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'ESPACES URBAINS DURABLES

#### Le Havre Seine Métropole

L'Union européenne soutient la requalification urbaine du Cœur Métropolitain de la commune du Havre, dans le secteur « Dumont d'Urville », sous-exploité depuis de nombreuses années et occupé par des friches liées à d'anciennes activités portuaires. Ce projet d'aménagement d'un nouvel espace vert et de nouveaux cheminements renforçant les mobilités douces est cofinancé par le FEDER à hauteur de 1 million d'euros.

#### Métropole Rouen Normandie

Le réaménagement du pôle d'échange intermodal de la gare de Rouen Rive Droite vise à reconfigurer l'espace afin de créer un réel rôle structurant à ce pôle d'échanges et permettre une meilleure articulation entre les différents modes de déplacement. Ainsi, ce projet, financé à hauteur de 1,8 M€ par le FEDER, permet de développer la multimodalité et les modes actifs contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des habitants en rendant la quartier de la gare plus apaisé.

### ➔ SOUTENIR LA TRANSITION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

L'installation d'une chaufferie bois à La Mailleraye sur Seine s'inscrit dans le cadre de la rénovation énergétique de logements sociaux et dans une démarche de développement durable à travers le remplacement d'une énergie fossile par une énergie biomasse permettant de diminuer les tonnes de Gaz à effet de serre. Ce projet a bénéficié de 71 000 euros de FEDER.

## LE FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) ET L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES (IEJ)

---

26,8 millions d'euros de FSE et 19,5 millions d'euros d'IEJ en soutien à 36 projets, dont 4 ont été programmés en 2018, permettent d'augmenter par la formation le niveau de qualification des populations les plus défavorisées, en particulier les jeunes dans emploi. Cela représente 69,3% de l'enveloppe globale FSE/IEJ.

### ➔ FORMER POUR PERMETTRE L'INSERTION - IEJ

Les parcours soutenus via le contrat d'accès à la qualification, cofinancé à hauteur de 4,8 millions d'euros par l'IEJ dont l'enveloppe a été réabondée en 2017, poursuivent leur développement. 4 projets visant à élever le niveau de qualification des haut-normands les plus fragilisés ont vu le jour en 2018. Parmi eux, on peut citer le soutien à 2 projets d'ateliers de pédagogie personnalisée, à hauteur de 420 000 euros. Chaque atelier met en œuvre une démarche pédagogique spécifique, centrée sur la personne, fondée sur le mode pédagogique de l'autoformation accompagnée de telle sorte que chaque personne bénéficie d'une prestation spécifique d'apprentissage, formalisée dans un protocole individuel de formation, qui précise les objectifs négociés, la durée, le contenu, le rythme de la formation, les différentes modalités d'apprentissage prévues et les moyens mis en œuvre pour développer l'autoformation accompagnée, les modalités de l'évaluation finale et du suivi.

## PROGRAMMATION DES PROJETS, PAIEMENTS ET CADRE DE PERFORMANCE

---

Après une année 2017 marquée par une stagnation de la consommation des crédits du programme opérationnel FEDER-FSE/IEJ haut-normand, le rythme de la programmation a nettement accéléré en 2018, notamment par le biais de la mise en œuvre des stratégies de développement urbain portées les 4 Communautés d'agglomérations sélectionnées comme organismes intermédiaires, qui bénéficient d'une enveloppe de 25 millions d'euros de FEDER. Après un démarrage tardif, l'appropriation des dispositifs par les acteurs du territoire a porté ses fruits puisque 18 dossiers ont ainsi été programmés en 2018 grâce au soutien du FEDER à hauteur de 14,3 millions d'euros.

Au-delà de la programmation, le versement des aides à leurs bénéficiaires a connu, cette année encore, une nette augmentation : ce sont désormais près de 56 millions d'euros qui ont été payés, dont 36M€ en 2018. La Région a ainsi atteint les objectifs de consommation des crédits fixés au 31 décembre 2018, en-deçà desquels les montants de fonds européens non utilisés sont perdus. Désormais, ces objectifs sont annuels, et croissent jusqu'à représenter la totalité de l'enveloppe du programme à son échéance.

Nouveauté de cette programmation 2014-2020, le cadre de performance est l'un des piliers de l'approche axée sur les résultats. Ainsi, l'enjeu majeur de cette année 2018 était l'atteinte, à mi-parcours, des valeurs fixées dans les programmes, celle-ci permettant le déblocage de la réserve de performance. Au terme de l'exercice, l'autorité de gestion constate la non atteinte d'un indicateur du cadre de performance – le nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien – imputable à la fois à une inadéquation entre certains dispositifs d'accompagnement existants et les critères de sélection du FEDER et à la programmation tardive de quelques opérations d'envergure d'accompagnement des entreprises, actuellement en cours de réalisation.